Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 035-200064483-20260511-2026_05_11_17-DE

CHÂTEAUGIRON
COMMUNE NOUVELLE DE CHÂTEAUGIRON, OSSÉ ET SAINT-AUBIN DU PAVAIL

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 11 mai 2026

N° 2026/05/11/17

Nombre de conseillers en exercice : **33** *Nombre de présents* : **31** *Nombre de votants* : **33**	*Date de convocation :* *5 mai 2026*

L'an deux mille vingt-six, le onze mai à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Madame Anne-Marie ECHELARD, Maire de Châteaugiron.

Présents :			
Jean-Charles BRIAND	Catherine TAUPIN	Jean-Marc LÉVÊQUE	Olivier DUDA
Séverine MAYEUX	Ludovic LONCLE	Isabelle CHARPENTIER	Christophe REBULARD
Bertrand TANGUILLE	Bruno VETTIER	Sandrine GUEGUEN	David KELDERMANS
Nicolas ANGER	Arnaud BOMPOIL	François BRISSIER	Clémentine JULIEN
Ludivine ROUAUT	Lisa BOISRAMÉ	Samuel LEFEUVRE	Romane GALLIAN
Olivier BODIN	Bénédicte PINARD	Laurent CHAUSSERAY	Solenn ROUGERIE
Marie GUERINEL	Schirel LEMONNE		

Absents :	
Tiphany LANGOUMOIS donne pouvoir à Ludovic LONCLE	Stéphanie DOUESSIN donne pouvoir à Clémentine JULIEN

Secrétaire de séance désignée : Madame Catherine TAUPIN

Objet : Tarifs des séjours été 2026

Rapporteur : Anne-Marie ECHELARD

En conformité avec les objectifs de son projet éducatif territorial, la commune de Châteaugiron organise, pour l'été 2026, cinq séjours à destination des enfants et des jeunes domiciliés sur son territoire ou hors commune. Les séjours proposés pour l'été 2026 sont les suivants :

Séjour 1 - « Le BIS » (projet de jeunes)

- **Période** : Du lundi 29 juin au vendredi 3 juillet 2026 (5 jours / 4 nuits).
- **Lieu** : Camping du Val, 22430 Erquy.
- **Public** : 12 jeunes âgés de 14 à 17 ans.
- **Encadrement** : 2 animateurs.
- **Activités** : Surf.
- **Transport** : 2 mini-bus de la collectivité (gratuit).

Séjour 2 - « FABRIK/BIS » (Passerelle)

- **Période** : Du lundi 20 au vendredi 24 juillet 2026 (5 jours / 4 nuits).
- **Lieu** : Camping « Le Tindio », 2 rue de Bilouris Kerners, 56640 Arzon.
- **Public** : 28 jeunes (14 places pour les 10-13 ans – FABRIK / 14 places pour les 13-18 ans – BIS).
- **Encadrement** : 4 animateurs.
- **Activités** : Kayak de mer et stand-up paddle géant.
- **Transport** : Car RGO.

Séjour 3 - « CROC'LOISIRS / LPG »

- **Période** : Du mardi 28 au vendredi 31 juillet 2026 (4 jours / 3 nuits).
- **Lieu** : Domaine de Tremelin, 10 lac de Tremelin, 35750 Iffendic.
- **Public** : 24 enfants âgés de 5 à 10 ans.
- **Encadrement** : 3 animateurs + 1 stagiaire.

Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 035-200064483-20260511-2026_05_11_17-DE

- **Activités** : Jeu de piste, course d'orientation, accrobranche, canoë, veillées à thème.
- **Transport** : Car Kéolis.

Séjour 4 - « CROC'LOISIRS / LPG »

- **Période** : Du mardi 11 au vendredi 14 août 2026 (4 jours / 3 nuits).
- **Lieu** : Accueil paysan « Les Génissons dans l'Courtil », La Berhaudière, 35690 Acigné.
- **Public** : 16 enfants âgés de 5 à 10 ans.
- **Encadrement** : 2 animateurs + 1 stagiaire.
- **Activités** : Ateliers découverte de la ferme, fabrication de pain, soins aux animaux, découverte nature.
- **Transport** : Car Kéolis.

Séjour 5 - « FABRIK/BIS » (Passerelle)

- **Période** : Du lundi 24 au vendredi 28 août 2026 (5 jours / 4 nuits).
- **Lieu** : Camping « Le Tindio », 2 rue de Bilouris Kerners, 56640 Arzon.
- **Public** : 28 jeunes (14 places pour les 10-13 ans – FABRIK / 14 places pour les 13-18 ans – BIS).
- **Encadrement** : 4 animateurs.
- **Activités** : Kayak de mer et stand-up paddle géant.
- **Transport** : Car RGO.

Tarifs séjours 2026 :

	ENFANTS DOMICILIES DANS LA COMMUNE					
	QF CAF inférieur ou égal à 550 €/mois	QF CAF > 550€/mois et < à 950 €/mois	QF CAF > 950 €/mois et < à 1 200€/mois	QF CAF > 1 200 €/mois et < 1 500€/mois	QF CAF > 1 500 €/mois et < à 2 500€/mois	QF CAF > 2 500 €/mois (ou non communiqué)
	JUILLET					
PROJET JEUNES LE BIS	103 €	108 €	118 €	168 €	188 €	228 €
JUILLET CROC/LPG	107 €	112 €	122 €	158 €	178 €	218 €
JUILLET LA FABRIK / BIS	147 €	152 €	162 €	205 €	225 €	265 €
	AOUT					
AOUT CROC/LPG	84 €	89 €	99 €	138 €	158 €	198 €
AOUT LA FABRIK / BIS	142 €	147 €	157 €	199 €	219 €	259 €

	ENFANTS DOMICILIES HORS COMMUNE					
	QF CAF inférieur ou égal à 550 €/mois	QF CAF > 550€/mois et < à 950 €/mois	QF CAF > 950 €/mois et < à 1 200€/mois	QF CAF > 1 200 €/mois et < 1 500€/mois	QF CAF > 1 500 €/mois et < à 2 500€/mois	QF CAF > 2 500 €/mois (ou non communiqué)
	JUILLET					
PROJET JEUNES LE BIS	374 €	384 €	394 €	404 €	414 €	424 €
JUILLET CROC/LPG	285 €	295 €	305 €	315 €	325 €	335 €
JUILLET LA FABRIK / BIS	383 €	393 €	403 €	413 €	423 €	433 €
AOUT CROC/LPG	266 €	276 €	286 €	296 €	306 €	316 €
AOUT LA FABRIK / BIS	378 €	388 €	398 €	408 €	418 €	428 €

Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 035-200064483-20260511-2026_05_11_17-DE

Afin de garantir l'accessibilité de ces séjours au plus grand nombre, la commune applique une tarification différenciée en fonction du quotient familial (QF) des familles. Cette approche permet de moduler les participations financières en tenant compte des capacités contributives des ménages, tout en assurant la pérennité financière du dispositif.

Les tarifs proposés pour 2026 ont été élaborés selon les modalités suivantes :

- Pour les enfants domiciliés dans la commune :

Tranches 1 à 3 (QF < 1 200 €/mois) : Les tarifs sont calculés sur la base d'un coût de revient par enfant, hors charges de personnel, duquel est déduit un montant compris entre 0 € et 15 € selon la tranche de QF.

Tranches 4 à 6 (QF > 1 200 €/mois) : Les tarifs intègrent le coût des charges de personnel par nuit, auquel est ajouté un montant compris entre 0 € et 60 € selon la tranche de QF.

- Pour les enfants domiciliés hors commune :

Les tarifs sont calculés sur la base du coût de revient par enfant, incluant les charges de personnel, auquel est ajouté un montant de 10 € par palier de tranche de QF.

Vu l'avis favorable de la commission enfance-jeunesse du 30 avril 2026 ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **Approuve les tarifs des séjours organisés par les accueils de loisirs et l'Espace Jeunes pour l'été 2026.**

Pour Copie Conforme,
La Maire,

MAIRIE de CHATEAUGIRON (ILLE-et-VILAINE)

Anne-Marie ECHELARD

La secrétaire de séance,

L'Adjointe déléguée à la Culture, au Patrimoine et au Tourisme

Catherine TAUPIN

Catherine TAUPIN